

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 24 mai 2016

Compte-rendu

L'espace Conférence a accueilli la troisième réunion du conseil de quartier du Grand Centre.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,
Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand-Centre,
Muriel Roques-Etienne, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine,
Naïma Marengo, adjointe au maire déléguée à la culture,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

<u>Etaient présents :</u>	<u>Etaient excusés :</u>
Bernard ASSIE	Elodie NADJAR, élue de l'opposition
Francette ASSIE	
Michèle BARRAU-SARTRES	Anne-Marie ANDRE
Eliette BELET	Carmen BARBIER
Gérard BELET	Monique BERARD
Bernard BONNET	Montserrat BOCQUENO
Julien BOURRIE	Elisabeth BOISARD
Bernard CAMPO-AUGE	Michel BRUEL
Christophe COUTET	Thomas BRUN
Alain CORNUET	Claude BRUN-DUCRET
Christophe COUTET	François COMPANS
Michel GARDES	Sandrine COQUOZ
Jean-Pierre GLACHANT	Jean DE TYSSANDIER
Odile LACAZE	Marie DE TYSSANDIER
Héléa LADOWICHT	Marina DJAFARRE
Franck LE BOT	Noémie DOUTRES
Francis LETTERON	Rémi GAUTHIER
Abdenour MEDJKOUB	Elise GERAUD
Mohamed NAJM	Liberto GIMENEZ
Thérèse PARIS	Françoise GLACHANT
Eliane PRAT	Vincent GRIMAL
Georges RICHOU	Janine GUIDONI
Marthe RIZIO	Philippe HANUS
Laura ROSSIGNOL	Nicole HIBERT
Marie ROUMEGOUX	Nicole JEAN
Valérie ROUMEGOUX	Antoine KHADAMI
Geneviève ROUSSET	Jacqueline LAPEYRE
Delphine SALINGARDES	Laurence LE GUILLY
Patricia SALVETAT	Flenglin LIANG
Alain SCARPA	Jean-Louis MARAIS
Danièle TROUCHE	Myriam MARAVAL
Yves VERSAPUECH	Romain MARTY
	Jacqueline MATHA
	Reine MAZIERES-ICHARD
	René-Luc MENARD
	Christian PORREDON-JEUSSET
	Eliette RAYNAL
	Alain RAYNAL
	Jacqueline REBAUDO

	Jennifer RENAUDIN Yves RIEUCAU Paul SOULET Sabine THARY Jean-Marie THERON Yvonne THOREAU Véronique VALATX Jean-Claude VERMANDE Nathalie VIRAZELS Alain WALDENAIRE Solange WALDENAIRE
--	--

Animée par Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand Centre, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la troisième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Le conseil de quartier est une instance de travail, de réflexion et de proposition animée par la ville d'Albi et ouverte à tous les Albigeois pour traiter des sujets d'intérêt général et qui concernent le quotidien et la vie collective du quartier : aménagements, services publics et équipements de proximité, animation et vivre ensemble, déplacements et mobilité...

Les conseils se réunissent en principe deux fois par an, ils travaillent en sous-groupe thématique et les comptes-rendus sont rédigés par les services de la ville sur la base des prises de note réalisées en séance par un des conseillers de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives. Les 12 conseils de quartier réunissent en mai 2016, 630 membres dont 84 pour le quartier du Grand Centre (dont 60 nouveaux par rapport à première génération 2008-2014).

Marie-Louise At rappelle que cette troisième réunion du conseil de quartier est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier et de poursuivre le travail en groupes thématiques.

Elle précise qu'en réponse aux attentes exprimées dans plusieurs conseils de quartier suite aux échanges sur les questions d'information/communication à l'échelle de la ville, un groupe de travail est proposé pour présenter les évolutions du nouveau site internet de la ville d'Albi mis en service depuis janvier 2016.

Un travail de réflexion par groupe

Marie-Louise At rappelle que trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Albi, ville connectée
- Aménagements et déplacements de proximité
- Quelle stratégie d'animation pour le cœur de ville ?

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges.

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Quelles animations pour le coeur de ville ?

<i>Sujets / Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Programmation culturelle – saison estivale 2016</p>  <p><i>Le pont Vieux mis en scène durant la Nuit Pastel</i></p>	<p>Les conseillers sont informés des temps forts de la programmation culturelle de la saison estivale 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Nuit Pastel (4 juin)</u> : est placée cette année sous le signe du 30^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville de Gérone (Espagne), faisant intervenir divers artistes catalans sur le parcours. Pour l'occasion, une exposition est organisée par le centre d'art contemporain le LAIT d'Albi et son pendant catalan, <i>El Bolit</i>, (Centre Art Contemporain de Gérone). A noter en particulier : la tenue d'un marché catalan place de la Pile et la déambulation de « correfocs » (<i>diables de l'Onyar</i>) dans la pure tradition catalane qui est organisée en clin d'oeil à cet anniversaire par les villes d'Albi et Gérone. D'autres temps forts de la Nuit Pastel sont aussi à souligner comme le concert de mapping à l'église Saint-Salvi associant musique électronique, chœur d'enfants, orgues, et projection vidéo, la mise en lumière du Pont-vieux et des berges de la rive droite du Tarn, les animations de Bodega, des simulations théâtrales de cambriolage à l'hôtel Rochegude, etc. De nombreuses associations et structures participent à la Nuit Pastel (Le Frigo, l'université, le Griffoul, Arpo...). - <u>Le Feu de la Saint-Jean (25 juin)</u> mettra à l'honneur la culture occitane tout comme le <u>festival des Petits Cailloux</u> organisé en septembre. - <u>Place aux artistes (mardi, mercredi, jeudi et samedi du 19 juillet au 17 août)</u> propose cette année deux nouveautés, avec un nouvel espace de concert sur le parvis réaménagé de la Madeleine en réponse aux orientations définies avec les conseillers de quartier de renforcer l'attractivité et l'animation de la rive droite. Une programmation jeune public sera également proposée les mercredis à 17h30.



Des animations pour tous en cœur de ville

De même un calendrier des ouvertures dominicales est en cours d'élaboration avec l'association les vitrines d'Albi : la détermination des dates et des animations est en cours. La Ville enregistre un retour positif des commerçants qui jusqu'à présent ont tenté l'expérience.

La même logique de complémentarité entre offre culturelle et offre commerciale avait conduit à organiser un marché de potiers pour les journées du patrimoine 2015. Ce principe sera reconduit place de la Pile sous forme de biennale en 2017.

L'association Cœur de Cité Animation du Vieil Alby participe également pleinement de cette démarche globale . En effet, depuis sa création en 2007 et afin de promouvoir l'histoire et le patrimoine du cœur historique d'Albi, l'association Cœur de Cité Animation du Vieil Alby organise des conférences, des visites guidées, des ateliers, des rallyes historiques à travers les rues d'Albi et de nombreuses animations estivales gratuites et de plein air destinées à un large public et qui connaissent un véritable engouement. Ainsi depuis 2010, les animations organisées par l'association ont drainé près de 16 000 spectateurs.

En 2015, l'association a notamment organisé des concerts gratuits de chansons françaises, de jazz manouche, jazz new musette, blue jazz, piano, accordéon.

Face au succès remporté par ces initiatives complémentaires, aussi bien auprès du public albigeois qu'auprès des touristes, la ville d'Albi a décidé de répondre favorablement à la demande de l'association de pouvoir reconduire son programme d'animation du cœur historique pour l'année 2016 et notamment pour la saison estivale.

- mardi 19 juillet : jazz manouche avec le groupe El Bec Trio;
- mardi 26 juillet : concert style new musette avec French Touch Trio;
- mardi 02 août : récital de chansons françaises avec « Mylène, la chanteuse enchantée » ;
- mardi 09 août : concert de jazz avec le Duo Phil&Phil

Cette année encore la poursuite du partenariat avec les restaurateurs du Vieil Alby et des vigneronns du Gaillacois permettra de proposer des produits gourmands à l'occasion de ces concerts de plein air.

Il est également précisé que le 25 juillet, à l'occasion du feu de la Saint-Jean les producteurs locaux présenteront leurs produits en partenariat avec l'établissement Croc 'occitan (place Lapérouse).

Les conseillers de quartiers soulignent les efforts de la collectivité en matière de propreté et de décorations florales et arbustives.

Ils évoquent la question de la possibilité de fleurir les toits terrasses de la rue Mariès. Il leur est précisé que cette idée avait déjà été émise par l'architecte Olivier Bressac dans le cadre du programme de réaménagement de la place Sainte-Cécile et de ses abords. Toutefois, la collectivité n'est pas décideuse en la matière. En effet, il s'agit de propriétés privées et l'installation de végétaux sur ces terrasses implique des modifications techniques et un coût pour les propriétaires.



- Le développement des services vélo et en particulier la mise en place de consignes de stationnement et des systèmes de location vélo dans les gares (Albi-Ville et Jean-Jaurès) et les parkings-relais ou bien encore la création d'ateliers participatifs de réparation de vélos.

Concernant la thématique « transports urbains et intermodalité », les échanges ont porté sur :

- Les parkings relais : importance de leur développement et du quadrillage du territoire (Caussels, route de Castres, route de Cordes..) avec des navettes ou lignes régulières. Proposer une politique tarifaire spécifique pour les utilisateurs des parkings relais.

- Les pôles échanges multimodaux : nécessité de maintenir des pôles multimodaux et d'aménager notamment le site de la gare Albi-ville. Une organisation à trouver entre lignes urbaines et interurbaines.

- L'information des voyageurs : améliorer la lisibilité des plans, développer une information dynamique aux points d'arrêts, d'une manière générale renforcer la communication sur les offres existantes.

- Contraindre la voiture pour encourager le recours aux transports urbains : création de voies bus en site propre, priorité aux feux pour les bus...

- Transport à la demande : réduire les délais de réservation.

- Complémentarité vélo & bus : en heures de pointe le développement du vélo pourrait désaturer les bus et en heures creuses il pourrait être proposé aux cyclistes d'emprunter le bus.

Concernant la thématique « mobilité en voiture », les échanges ont porté sur :

- Le transit dans le centre-ville est perçu comme encore trop important malgré l'ouverture de la rocade. Souhait de le contraindre davantage.

La place de la voiture dans le centre-ville a été également débattue.

- Le stationnement avec diverses solutions proposées : faciliter le stationnement de courte durée avec le recours au disque, encourager le stationnement en ouvrage avec une tarification plus intéressante par rapport au stationnement de surface, développer les parkings-relais pour réduire la pression en cœur de ville, débat contradictoire entre stationnement gratuit et risque de voitures ventouses.

- Les franchissements du Tarn : attentes exprimées au sujet du « 4^{ème} pont » dans le secteur Pratgraussals-Canavières à Albi.

- La lisibilité du jalonnement est jugée insuffisante et devrait être améliorée.

Les conseillers du quartier font part de quelques réactions et entament une réflexion sur la place de l'automobile et des déplacements doux à l'échelle de l'agglomération.

En matière de mode de déplacements alternatifs à la voiture, chacun s'accorde sur une évolution notable des pratiques. Les déplacements à deux roues se développent ce qui suppose d'adapter les outils à disposition (voies, services, équipements) et les démarches de sensibilisation pour le partage en toute sécurité des voies de circulation.

Dans cette optique, la question des zones « 30 km/h » est abordée comme dans de nombreux conseils de quartier. Les avis évoluent et cette mesure devient de plus en plus plébiscitée par les conseillers même si elle nécessite d'être accompagnée par des démarches de communication et de sensibilisation au préalable en direction des usagers et des enfants notamment par le biais des écoles.

Il est souligné que pour les deux roues les évolutions technologiques sont incontestables et permettent d'envisager des perspectives intéressantes dans la complémentarité entre le vélo et le bus : cycles pliables plus légers et faciles à transporter dans un bus, ou à déposer dans une consigne sur un parking relais ; les vélos avec assistance électrique ou les tricycles pour adultes sont adaptés notamment pour le public des seniors que l'on doit prendre en compte du fait des évolutions démographiques...



Un conseiller fait également remarquer la nécessité d'améliorer les itinéraires pour les piétons en requalifiant certains trottoirs dégradés et en créant ou déplaçant certains passages piétons.

Le cas du boulevard Andrieu est notamment évoqué car l'emplacement actuel du passage piéton qui apparaissait cohérent lorsque la crèche était ouverte, ne l'est plus aujourd'hui en terme de continuité piétonne. Il faudrait le déplacer à hauteur des rues Castelginest et Leclerc.

Un conseiller interroge le changement de priorité des circulations au carrefour de l'entrée du parking de la Cathédrale (Bondidou). Il est précisé que la priorité a été donnée au sens sortant du centre-ville pour éviter des remontées de file jusqu'à la statue Lapérouse. Ce secteur va également être impacté en matière de circulation par les travaux d'aménagements préalables à la construction de la passerelle au dessus du Tarn ; la situation de ce carrefour est donc temporaire et en phase d'expérimentation.

Muriel Roques-Etienne précise également les enjeux d'intermodalité en matière de connexion entre les différents moyens de transports et notamment les trains, les bus de ville et les bus inter-urbains avec la nécessité de pouvoir réaliser à terme un pôle multimodal sur le site de la gare. Elles présentent également les aménagements réalisés et en projet en matière de parking relais comme celui de Causse qui va prochainement ouvrir au public. Ils ont pour objectif de rayonner sur l'agglomération en laissant les voitures hors du centre, grâce à la mise en place de parkings gratuits connectés aux bus.

Les conseillers se demandent pourquoi l'agglomération n'utilise pas des bus plus petits pendant les heures creuses.

Muriel Roques-Etienne explique que la mise en place d'une flotte de véhicules de ce type nécessiterait des investissements importants en véhicules et une gestion complexe en matière de moyens humains pour assurer les rotations. Cela reviendrait en fait à gérer deux flottes de véhicules distinctes avec des fonctionnements différents, ce que



L'aire de jeux renovée

Les conseillers soulignent la rénovation de l'aire de jeux pour enfants très appréciée et utilisée.

Certains conseillers regrettent que le parc Rochegude ne soit pas ouvert au public dès 8h car beaucoup l'emprunteraient pour gagner du temps en allant au travail.

Muriel Roques-Etienne indique que cette demande sera étudiée et s'il est possible d'y répondre, cela sera fait.

Il sont également informés que l'immeuble Massol, propriété de la ville, situé à proximité du parc, a été vendu à un promoteur qui rénovera cet immeuble et créera 17 appartements du T1 au T3.

Parc Rohegude : Création de cheminements PMR Proposition de phasage à discuter en conseil de quartier



Les conseillers sont invités à réfléchir sur l'amélioration des parcours au profit des personnes à mobilité réduite dans le parc.

Les perspectives d'améliorations sont évoquées en plusieurs phases de réalisation.

Projet passerelle et site de Pratgraussals>>>>>>>



Vue aérienne du site de Pratgraussals

Dans la continuité du projet de passerelle piétonne en encorbellement sur le viaduc ferroviaire, il est rappelé aux conseillers que la ville d'Albi mène une réflexion sur le devenir du site de Pratgraussals.

Cette base de loisirs propose dans un espace relativement resserré, un large panel d'activités permettant une proximité entre les usagers propice aux échanges et à la mixité générationnelle.

Forte de son succès et destinée à jouer un nouveau rôle pour l'attractivité d'Albi, la base doit aujourd'hui s'étendre pour accueillir de nouveaux usagers tout en préservant ce qui a fait son succès et son attachement de la part des Albigeois.

Cette évolution devra notamment répondre aux exigences suivantes :

- > les manques à combler : sanitaires, points de collecte déchets, bornes foraines, la signalétique urbaine,
- > les points à améliorer : le rattachement ville, les accès techniques, l'intégration des stationnements, une réfection totale de la salle,
- > des services à créer : aire de camping car, parking relais, snack – restauration, jeux séniors...

Une étude de programmation a été ainsi lancée afin d'établir un diagnostic de la situation (usages et équipements) et définir les pistes d'orientation.

L'approche est basée sur **4 axes complémentaires** :

1. urbanité et mobilité
2. nature et paysage
3. rencontre et mixité
4. animation et rayonnement

avec pour objectifs :

- affirmer la base de Pratgraussals comme une composante majeure du centre ville
- consolider la place de Pratgraussals en tant que poumon vert de la ville



- sensibiliser les usagers aux problématiques de biodiversité et de respect des espaces naturels
- encourager la mixité générationnelle et sociale
- faciliter la création d'un lien social durable
- participer au rayonnement et à l'attractivité d'Albi

Parmi les principaux axes d'ores et déjà établis, la salle des fêtes de Pratgraussals fera l'objet d'une opération de déconstruction/reconstruction afin de l'adapter aux besoins actuels et futurs. Cette salle et celle du Domaine de la Mouline, ont des objectifs identiques et seront naturellement complémentaires.

Un an de travaux s'avérerait nécessaire à partir de l'été 2017, pour construire la nouvelle salle des fêtes de Pratgraussals ; pendant cette période transitoire certaines manifestations annuelles habituellement accueillies sur ce site, seront transférées sur d'autres équipements dont le futur Domaine de la Mouline.

Pour ce qui est de la Passerelle, Muriel Roques-Etienne rappelle aux conseillers les éléments du calendrier prévisionnel.

Les travaux préalables à la construction de la passerelle sont lancés sur la place du Château et les rues adjacentes (Paradis, Bouscaillet, Catalane, Saint-Loup, Théron, Castelviel) : déplacement et réfection des réseaux assainissement, eau, gaz, dissimulation des réseaux aériens. Ces aménagements sont programmés jusqu'en septembre 2016

Depuis le 30 mai et jusqu'au 19 août 2016 : travaux engagés sur le pont de la République (circulation interdite pendant toute la durée des travaux y compris circulation piétonne) : reprise de l'étanchéité et de la structure de chaussée avec reprise des parapets.

En ce qui concerne les travaux de construction de la passerelle, il est rappelé que l'appel d'offre est en cours de lancement.



vue de la future façade avant – rue de la Mouline



vue de la façade arrière avec les jardins privés – Echappée verte

Son objectif premier est de favoriser, d'entretenir et de développer les liens familiaux en Albigeois, indispensables au bien vivre ensemble, par la mise à disposition d'espaces de réception adaptés et spécifiquement dédiés à l'accueil d'événements conviviaux et accessibles à toutes les familles quelque soit leur situation sociale.

Ces espaces pourront également accueillir ponctuellement des manifestations publiques ou associatives (réunions, assemblées générales...).

La ville d'Albi souhaite également que le Domaine de la Mouline contribue à impulser une nouvelle dynamique associative de proximité participant à l'animation du quartier de la Mouline-Le Gô.

Comme dans une maison de quartier, des espaces aménagés permettront d'accueillir des associations locales pour développer une offre d'animations régulières favorisant les rencontres et les échanges entre habitants, sous la forme d'ateliers de loisirs hebdomadaires, ou d'événements plus ponctuels.

Enfin, l'équipement pourra pleinement concourir à la politique touristique et à l'attractivité de la ville d'Albi en accueillant des manifestations de type congrès et conférences en complément de l'Espace Albi Congrès du cœur de ville qui accueille cette réunion du conseil de quartier.

L'aménagement porte sur 3 niveaux pour une surface totale de 1190m² et vise à réaliser deux espaces de réception indépendants respectivement au rez de chaussée et au niveau r+1 et des locaux associatifs au dernier niveau.

- **rez de chaussée:** *salle de réception Henri de Toulouse-Lautrec* de 288m², salle de repos pour les enfants, espace cuisine-traiteur, sanitaires, vestiaire et jardin privé.
- **1er étage:** *salle de réception Pablo Picasso* de 148 m², salle de repos pour les enfants, espace cuisine-traiteur, sanitaires, vestiaires et jardin privé.
- **2ème étage:** 3 bureaux, salle de réunion, local d'archives à la disposition des associations et logement de fonction.

Albi – Ville connectée

Sujets / Propositions

Présentation du nouveau site internet de la ville d'Albi>>>>



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Le responsable de la communication numérique de la ville d'Albi a été invité à participer à cette réunion du conseil de quartier afin de présenter la nouvelle structuration et les nouvelles fonctionnalités du site internet mis en service en janvier 2016. Équipé d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur, il présente et commente la page d'accueil du nouveau site aux conseillers.

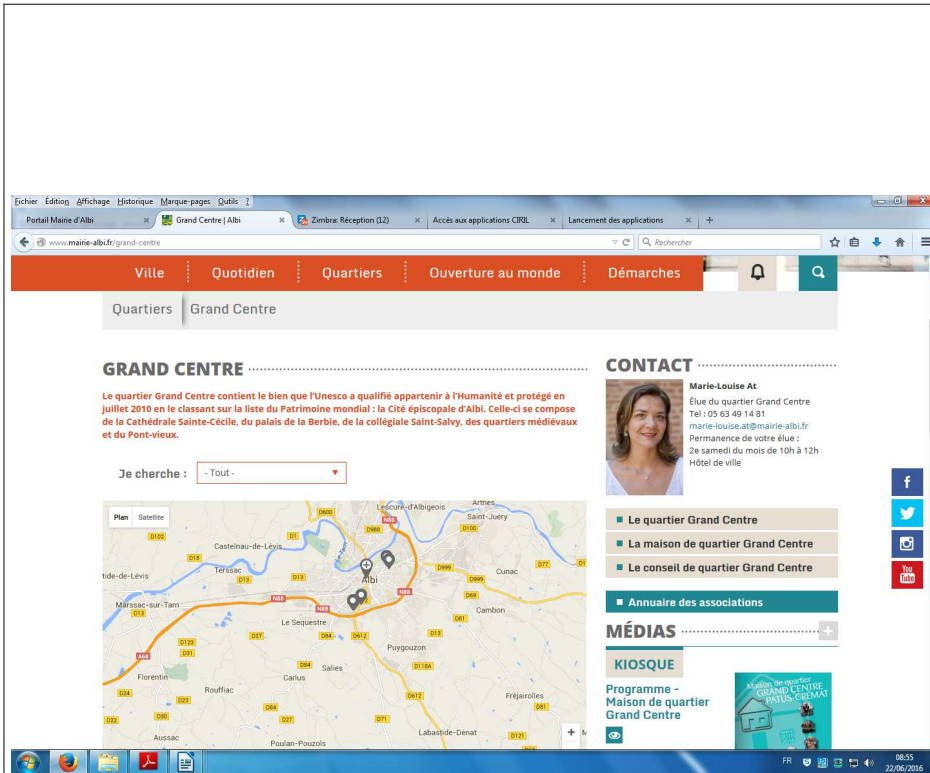
Des modifications majeures ont été apportées en terme de présentation et de traitement de l'information afin de rendre le site plus lisible, l'information plus accessible, de développer les services en lignes et favoriser les interactions entre les utilisateurs via les réseaux sociaux.

- la présentation d'ensemble a été aérée,
- les rubriques ont été adaptées avec 5 onglets d'entrée,
- l'information est contextualisée et peut être trouvée avec un moteur de recherche intégré,
- les e-services ont été développés pour faciliter les démarches des Albigeois (paiement des factures du périscolaire, eau, petite-enfance...),
- le lien avec les réseaux sociaux est renforcé,
- le traitement des événements apparaît sous la forme d'un agenda où la recherche peut s'effectuer par différents champs (date, type d'événement, de public, lieu...).

L'avancée significative est le maillage de l'information et des individus. Chaque internaute peut interagir instantanément, diffuser et alimenter l'information via les réseaux sociaux.

Les conseillers découvrent ces nouvelles fonctionnalités et des échanges nourris s'en suivent.

Un focus est réalisé sur les pages dédiées aux 12 quartiers avec la sous-rubrique concernant les conseils de quartier.



Toute l'information relative aux démarches de démocratie participative y est accessible : les archives « projets de quartier-projet d'avenir » de 2005 à 2007, l'ensemble des compte-rendus de réunions, la liste des membres actualisée, des articles traitant des réalisations portées par les conseils de quartier...

Quartier par quartier, figurent en priorité les actualités de proximité (travaux, festivités...) et en l'absence d'informations marquantes, de l'information généraliste à l'échelle de la ville y est présentée.

A la découverte de la rubrique média qui regroupe des photos, vidéos ou podcasts, certains conseillers, impliqués dans la vie associative considèrent qu'ils n'utilisent pas encore assez la communication numérique pour faire connaître leurs activités ou pour s'informer. Ils s'interrogent également sur les règles à respecter pour utiliser des photographies dans leur propre communication.

Le responsable de la communication numérique de la ville d'Albi rappelle quelques principes et précautions à prendre pour l'utilisation d'une photo dans le cadre d'une communication publique :

- l'important est l'intention dans la prise de vue : par exemple, ne pas utiliser la photo d'une personne qui serait dans une situation dégradante pour son image même si elle au premier plan au milieu d'une foule,
- ne pas utiliser le portrait d'une personne si elle n'a pas donné préalablement son accord d'autant plus si c'est un enfant (autorisation parentale indispensable).
- privilégier des vues d'ensemble et éviter par conséquent des plans rapprochés de face sur des personnes qui pourraient faire valoir leur droit à l'image...

Les conseillers, intéressés par cette présentation, reconnaissent la qualité et les potentialités du site internet.

En fin de présentation, un conseiller propose l'idée de créer un parcours numérique virtuel au sein de la Cité épiscopale. L'échange s'engage alors avec le responsable de la communication numérique sur la pertinence ainsi que les technologies à mettre en œuvre pour faciliter une telle proposition.

Se basant sur des parcours animés en « QR-Codes » ou encore via des technologies plus avancées, l'idée ne manque pas d'intérêt pour favoriser la proximité numérique et la découverte d'Albi et sera donc examinée précisément pour suites à donner.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr